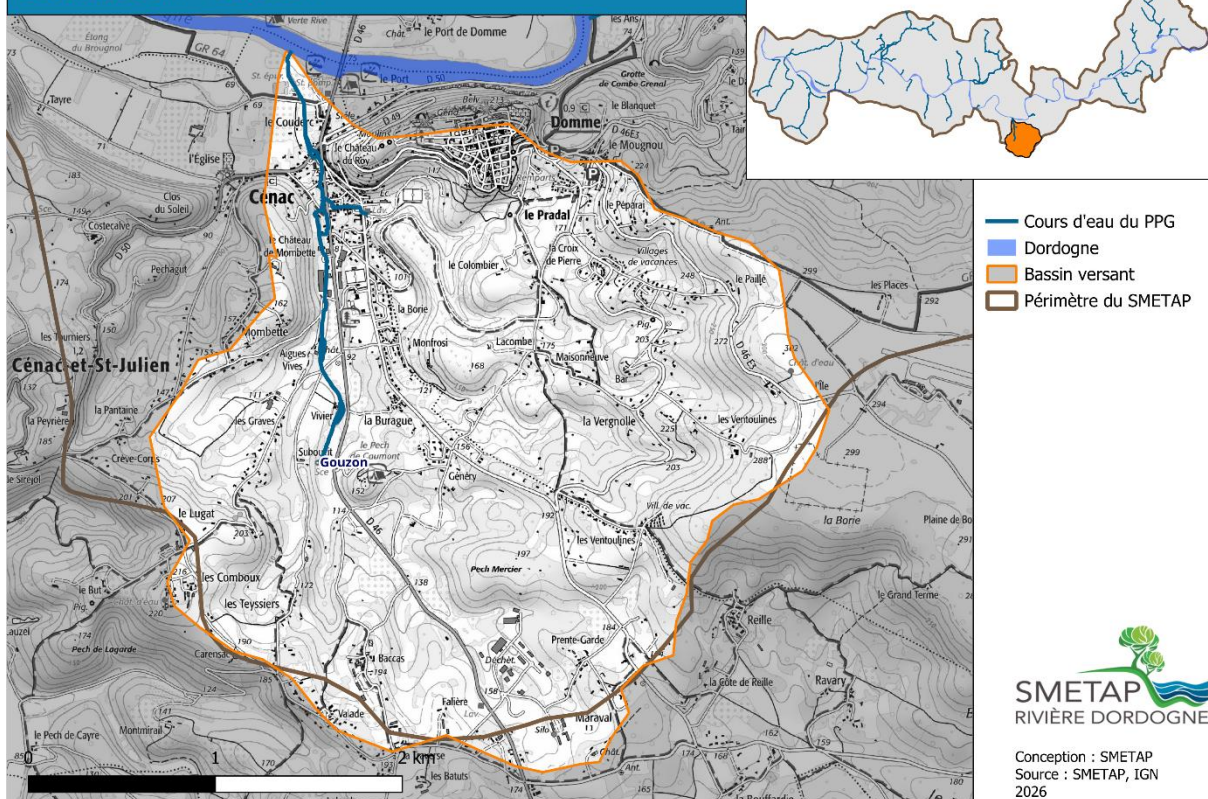


LE GOUZON

Nom du cours d'eau	Le Gouzon
Affluents	La fontaine du Thouron
Autres noms connus ou anciens	Le Gouzou / Le Gougeon
Longueur lit principal + affluents	2 726 mètres
Linéaire de dérivations parallèles	588 mètres
Com. Com.	Domme Villefranche
Communes concernées	Cénac
Masse d'eau	FRFR349B : « La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère »
Statut	Domaine privé
Catégorie piscicole	1 ^{ère} catégorie. Présence de truites fario
Hydrologie (pérenne / assecs)	Pérenne
Présence de zones humides	Non
Source(s) : - origine (captée, ZH, résurgence) - altitude	Résurgence 103 mètres
Confluence avec Dordogne : - continuité ou non - altitude	Bonne continuité 66 mètres
Dénivelé	37 mètres
Orientation	Sud / Nord
Date état des lieux	11/02/2025

Localisation - Gouzon



1. Situation générale

Entièrement situé sur la commune de Cénac, le ruisseau du Gouzon s'écoule sur un linéaire de 2 440 mètres, auxquels s'ajoutent les 285 mètres de son unique affluent en rive droite, la fontaine du Thouron.

Le secteur amont du ruisseau est caractérisé par un contexte rural, naturel à sa source puis assez rapidement rectifié en ligne droite. Le lit mineur a ensuite subi différentes modifications relatives à la présence d'une succession de moulins (voir chapitre 7). Le Gouzon entame alors la traversée du bourg de Cénac dont l'urbanisation le soumet à une forte artificialisation de son lit et de ses berges. A sa sortie du bourg, le ruisseau retrouve un peu de naturalité en empruntant la plaine alluviale de la Dordogne pour ensuite rejoindre la rivière à environ 300 mètres en aval du pont de Cénac-Domme.



Fontaine du Thouron

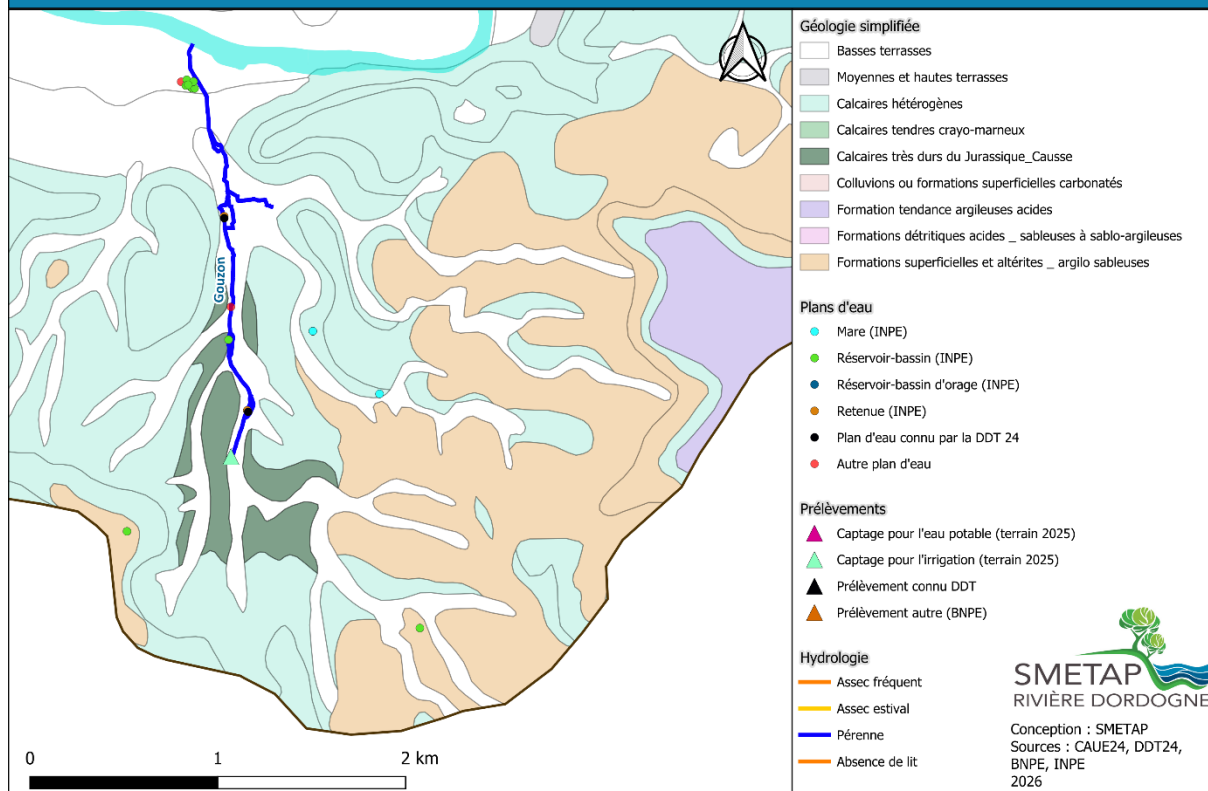
2. Hydrologie

Le Gouzon, tout comme son petit affluent de la fontaine du Thouron est pérenne. La source du Gouzon se situe au lieu-dit "Subouzit", où une résurgence de type bulide jaillit du sous-sol au milieu de la vallée, formant une petite mare. En aval du bourg de Cénac, son hydrologie est parfois influencée par des remontées de nappe alluviale de la Dordogne lors des hautes eaux.

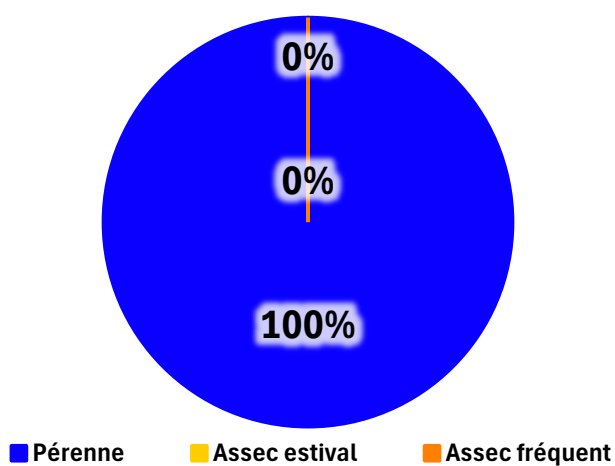


Vue générale de la résurgence du Gouzon

Caractéristiques hydrologiques et pressions - Gouzon



Hydrologie du Gouzon



3. Hydromorphologie et lit mineur

Le Gouzon a la particularité de n'avoir aucun linéaire de lit naturel. En effet, le lit mineur a subi une rectification dès sa source, comme en atteste son tracé en parfaite ligne droite. Ces modifications n'ont toutefois pas engendré de surlargeur, ni surcreusement. Puis, assez rapidement et progressivement, le parcours du ruisseau a été éloigné de son talweg d'origine (situé en contrebas de la route départementale 46) pour se retrouver en sur-hauteur, parfois en lieu et place de dérivations, à la faveur de plusieurs moulins successifs. Cette configuration "perchée" du Gouzon se constate jusqu'à sa confluence avec son affluent du Thouron où il rejoint enfin le point bas de la vallée. Cette situation ne va pas durer longtemps : en aval de cette confluence, le ruisseau a été à nouveau déplacé de son talweg d'origine, qui cette fois-ci, se trouvait en rive gauche et rejoignait "l'étang du Bourgnol - ou Brougnol", correspondant à un paléochenal de la Dordogne.

Le passage en contexte urbain de la traversée de Cénac a également généré une importante anthropisation par artificialisation du lit et des berges du Gouzon, qui ne retrouvera une relative naturalité qu'en sortie du bourg, lors de son cheminement vers la Dordogne dans la plaine alluviale, par un tronçon lui aussi rectifié jusqu'à la confluence avec la rivière, située à 300 mètres en aval du pont de Cénac-Domme. Cette confluence est progressive (en pente douce) et offre une très bonne continuité entre ces deux milieux.

Cette artificialisation générale se traduit par 44 % du linéaire rectifié, au moins 36 % d'écoulement hors talweg d'origine et 19 % du linéaire en circulation souterraine (dans le bourg et sur l'affluent du Thouron).

Le substrat, lorsqu'il est naturel, se compose essentiellement de fines (35% de sables et 10% de limons-argiles), surtout aux extrémités amont et aval du Gouzon. Une granulométrie plus grossière (graviers) se concentre au niveau du bourg de Cénac, à hauteur de 36 % du linéaire. Cette situation s'explique en partie par la mise en place en 2023, par le SMETAP Rivière Dordogne et l'AAPPMA de Cénac, de banquettes et déflecteurs afin de permettre un rétrécissement de la section du lit mineur (ici trop large : 2 mètres) et la concentration des écoulements afin de chasser les fines et retrouver un substrat favorable à la faune interstitielle et à la reproduction de la truite fario, espèce observée dans ce cours d'eau par les membres de l'AAPPMA de Cénac et par le SMETAP (pas de données FDPPMA 24 à ce jour, une demande de pêche électrique d'inventaire est envisagée par l'AAPPMA auprès de la Fédération de pêche 24 pour 2026 ou 2027).





Artificialisation du lit du Thouron dans Cénac



Avant intervention, ruisseau en surlargeur



Banquettes et déflecteurs

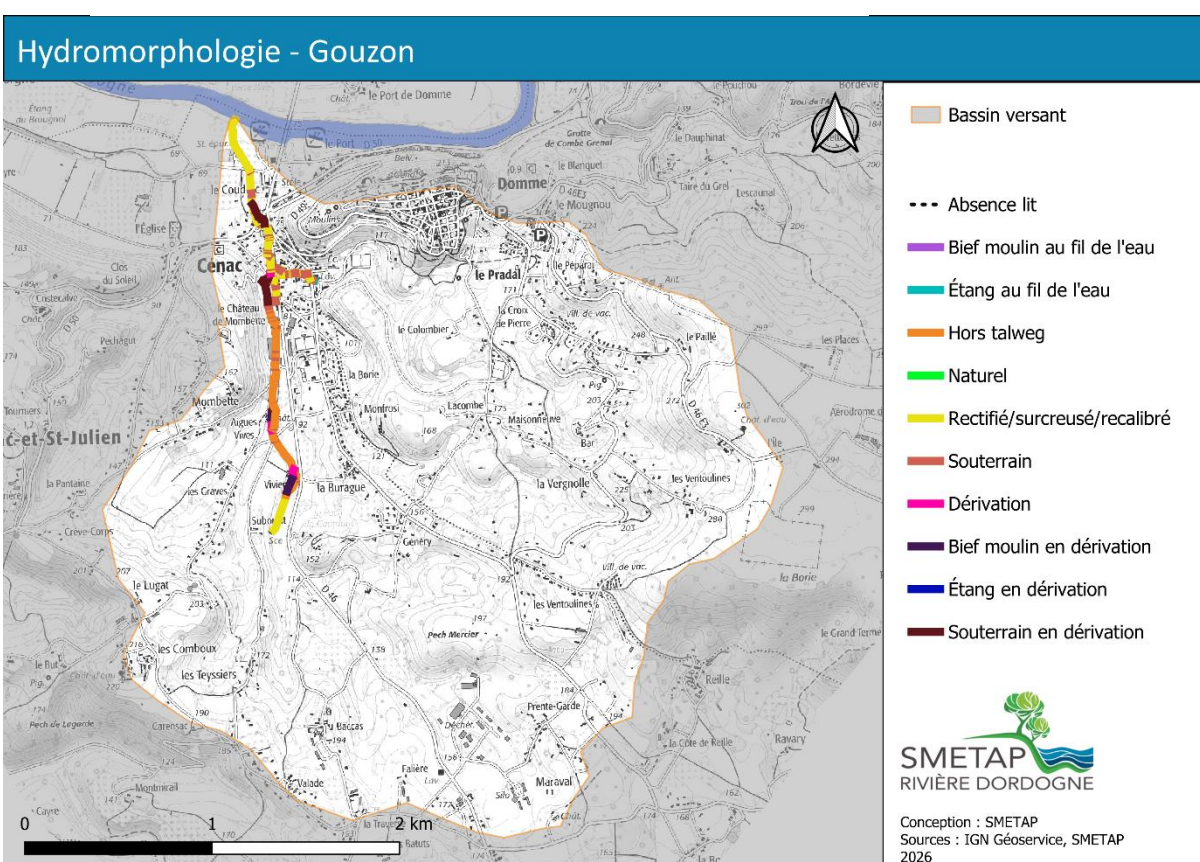
Le reste du substrat est artificiel (béton) sur presque 20 % du linéaire, toujours au niveau du bourg, ainsi que sur l’affluent de la fontaine du Thouron.

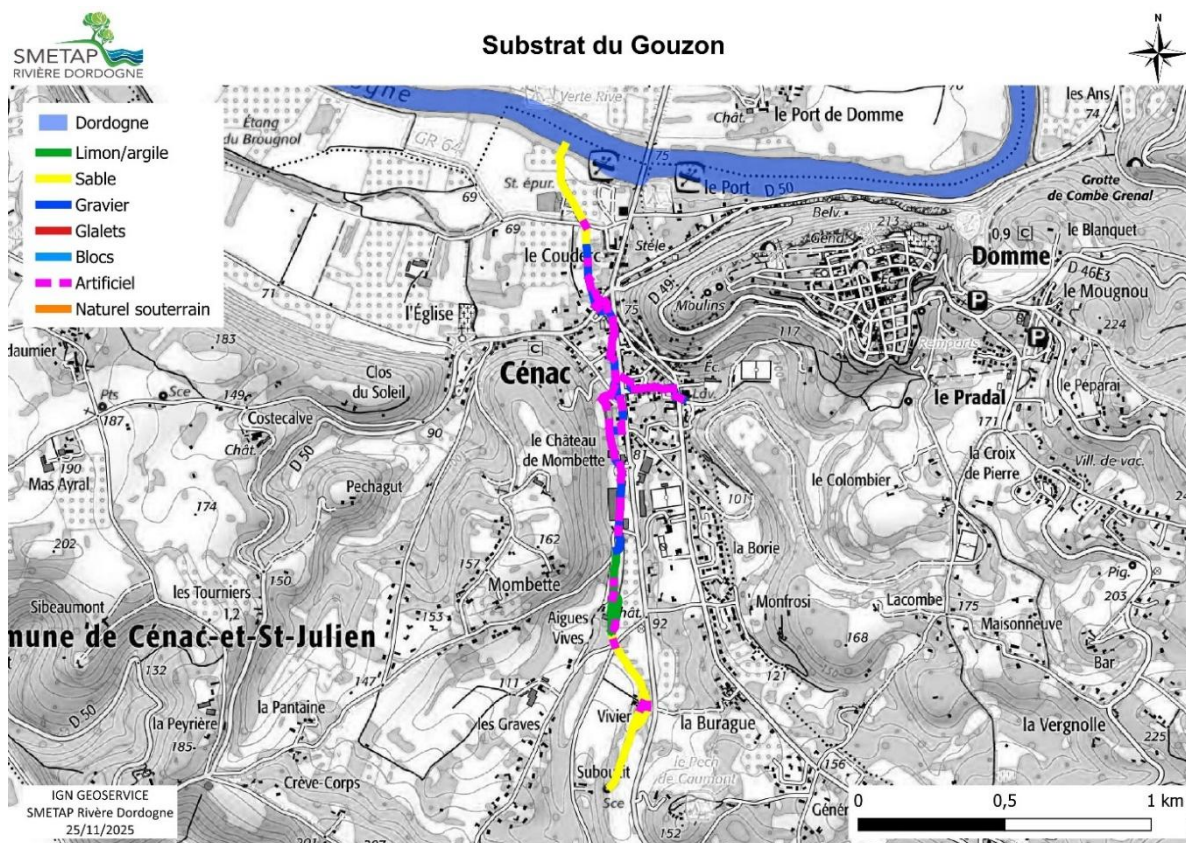
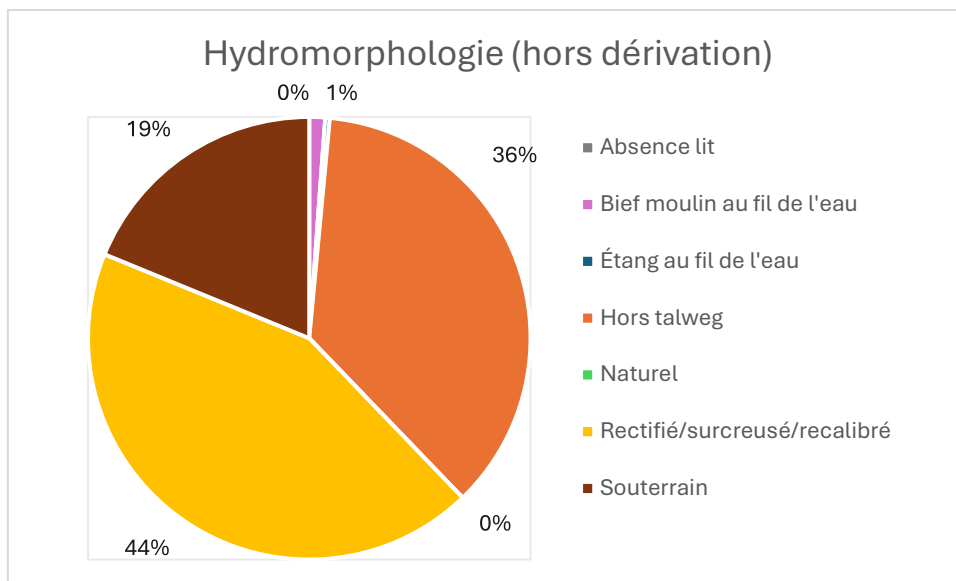
Le colmatage reste dans l’ensemble faible (sur 59 % du linéaire) à modéré (38 %), seul un secteur en aval du bourg est assez fortement colmaté sur environ 80 mètres (3%). A noter que le secteur aval, au droit de la station d’épuration était en surlargeur et fortement colmaté par des fines. Il a fait l’objet d’une intervention conjointe SMETAP-Mairie de Cénac en 2021 sur 280 mètres linéaires. L’aménagement a consisté à réduire la section du lit mineur et lui apporter un peu de sinuosité par mise en place de banquettes alternées, puis à végétaliser les berges (voir chapitre 5). La concentration des écoulements induite par cette intervention permet dorénavant au ruisseau un auto-curage naturel, dont l’efficacité est bien visible sur site.

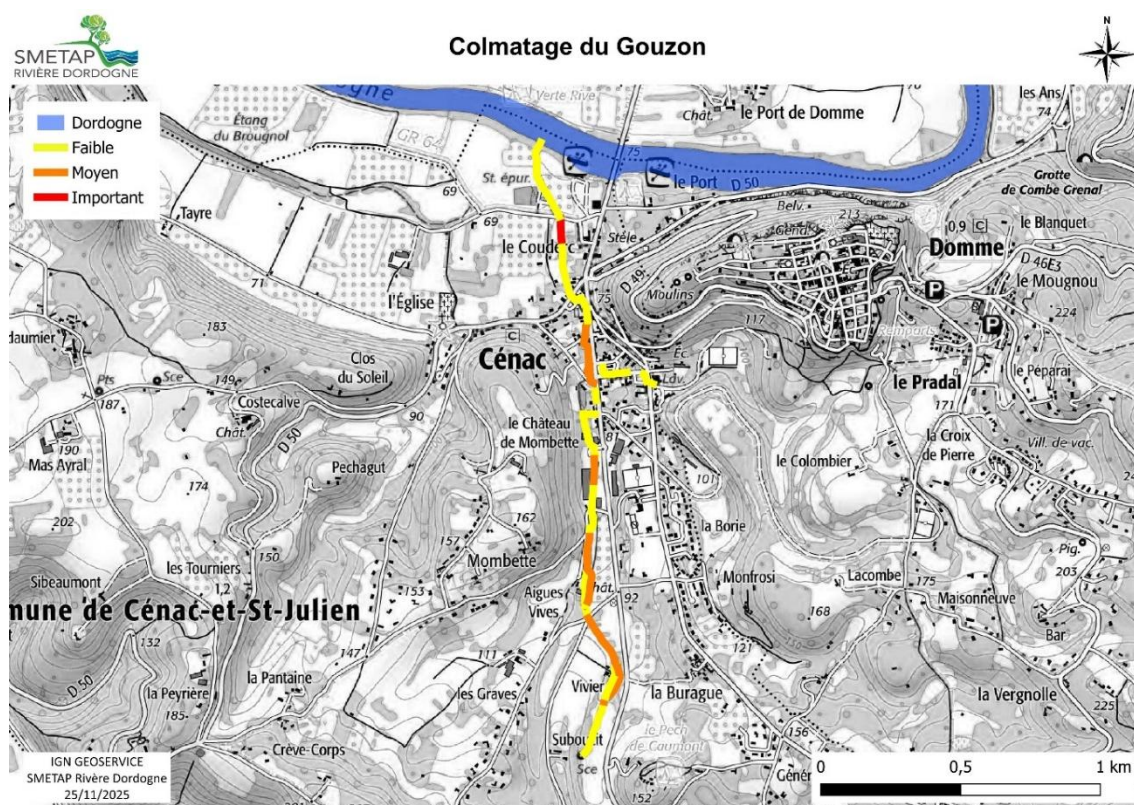
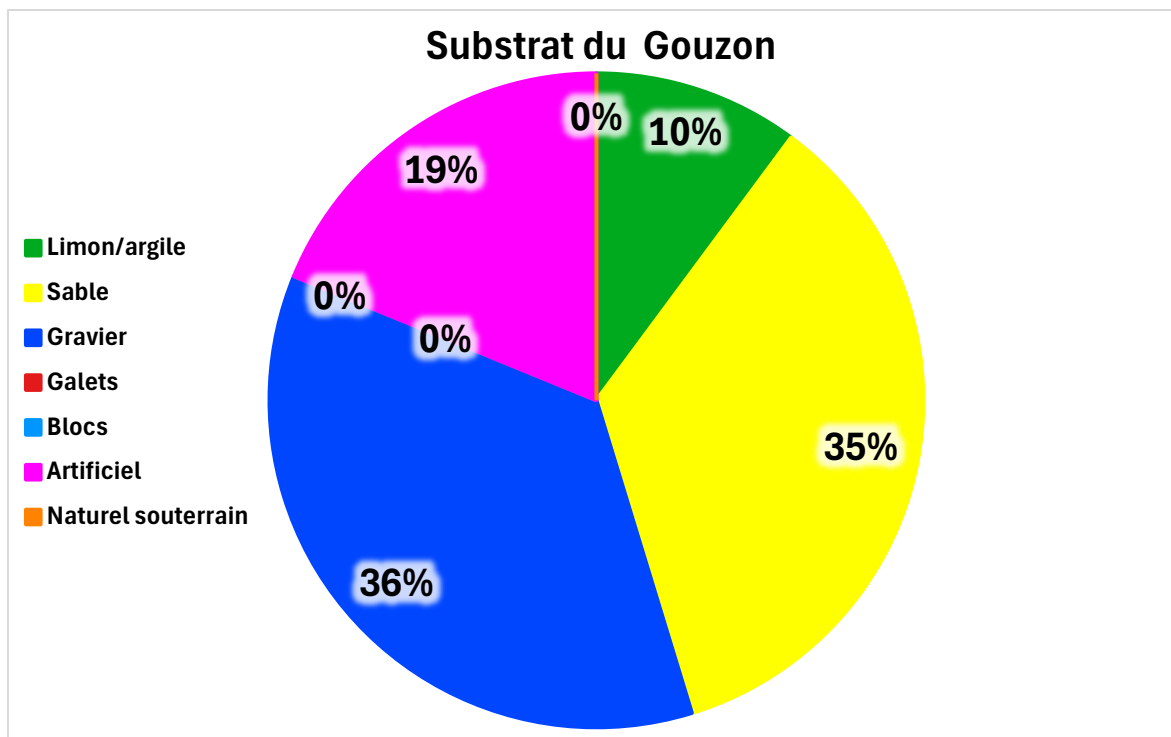
Aucun embâcle ni chute n’a été relevé, un seuil artificiel infranchissable est cependant présent au niveau de l’ancien moulin situé en amont direct du bourg de Cénac ; il s’agit du seul bief au fil de l’eau de ce ruisseau. A priori, peu ou pas d’enjeu piscicole sur ce site : les populations de truites fario ne semblent présentes que sur la partie aval (à vérifier lors d’une future pêche scientifique). Cet ouvrage peut poser problème pour le transit sédimentaire (facies lentique, dépôt-sédimentation) et contribue au réchauffement de l’eau.

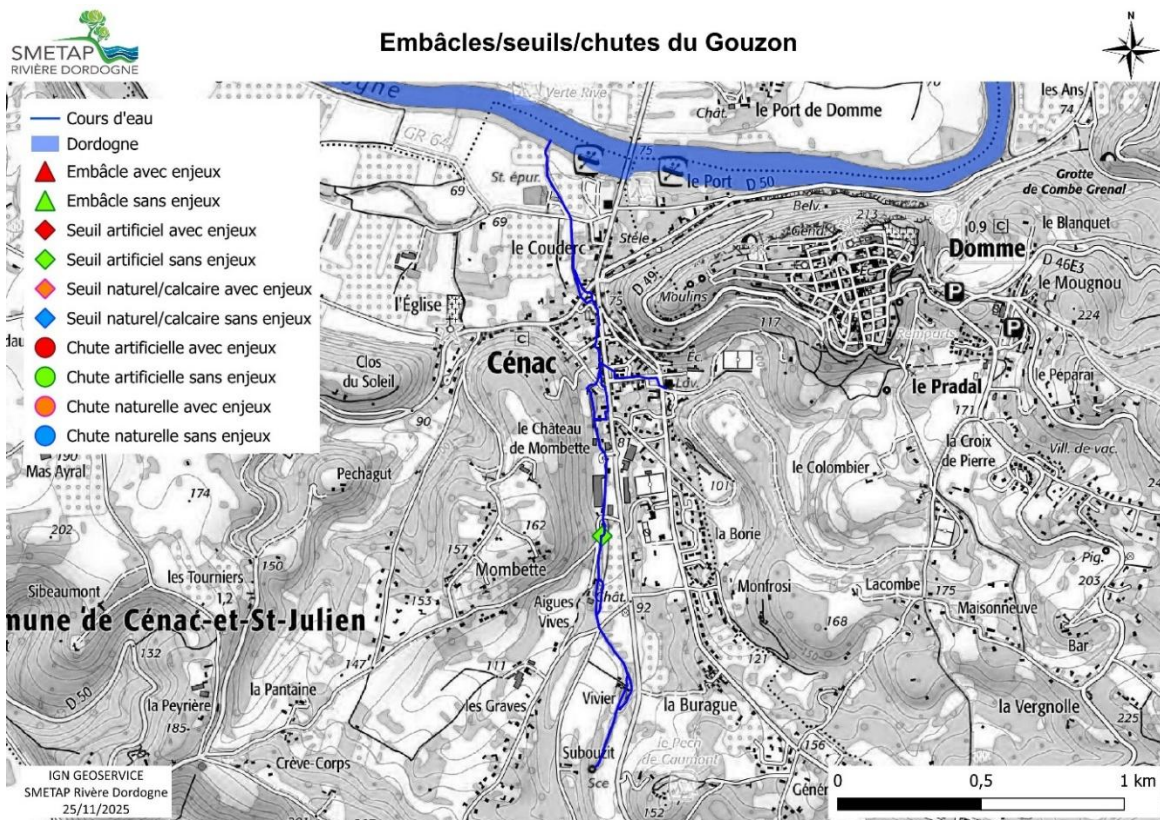


Bief au fil de l'eau









4. Ouvrages

Ici encore, le fort contexte urbain engendre une importante quantité d'ouvrages. Une cinquantaine d'ouvrages a été recensée au total, il s'agit essentiellement de buses, dalots et passerelles d'accès aux habitations. Aucun ne s'avère bloquant, un seul est abandonné et dégradé : une ancienne passerelle en bois vermoulu et métal (photo ci-dessous) menaçant de s'effondrer dans le ruisseau. On notera la présence d'un ouvrage de captage d'irrigation à même la source du Gouzon (photo ci-dessous).

Concernant les moulins, ils sont cinq à avoir utilisé la force hydraulique du Gouzon (d'amont vers l'aval), ils ne sont plus en activité :

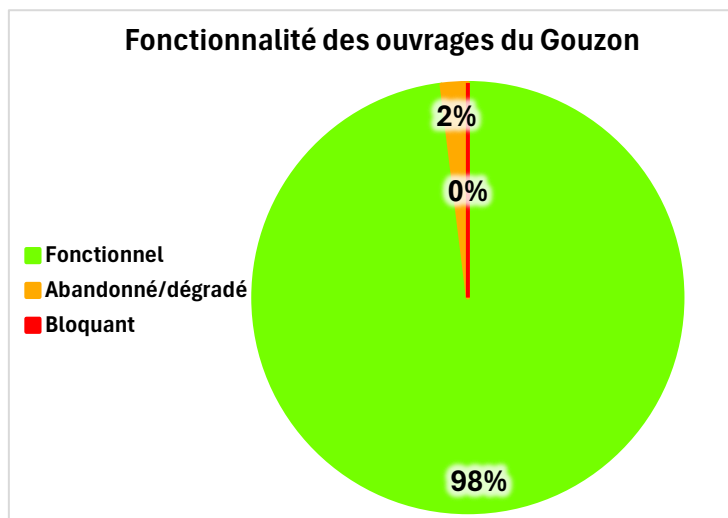
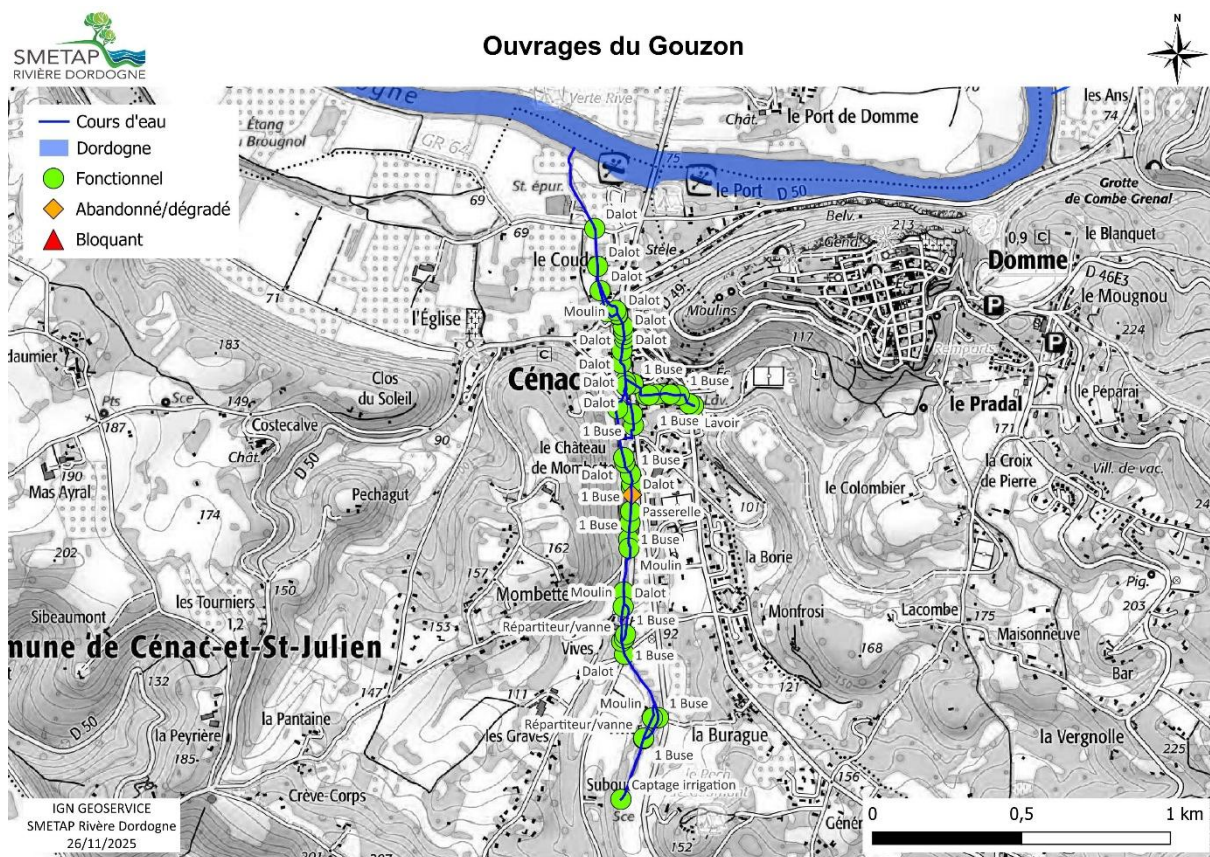
- Moulin de Vivier (ou moulin de la Burague ou moulin de Combe Nouvelle)
- Moulin d'Aigues Vives (ou moulin de Bas de Vivier ou moulin de la Vierge)
- Moulin Rouge (ou moulin Del Vernh ou moulin de Gourdon)
- Moulin de la Touille (ou Touil ou moulin de Baruq)
- Moulin de Couderc (disparu).



Passerelle dégradée et abandonnée



Source et captage



Dérivation du moulin d'Aigues Vives

5. Berges

Les berges du Gouzon, comme le fait bien apparaître la carte ci-dessous, sont naturelles en amont et en aval du bourg de Cénac (soit sur les $\frac{3}{4}$ du linéaire) et fortement impactées par leur artificialisation dans la partie urbaine ($\frac{1}{4}$ du linéaire). Cette traversée du centre-ville se caractérise par des berges verticales en béton d'1,80 mètres de hauteur en moyenne côté trottoir (rive droite) et parfois beaucoup plus en rive gauche puisque ces "berges" sont constituées par les murs des maisons attenantes.



Berges artificielles dans le bourg de Cénac

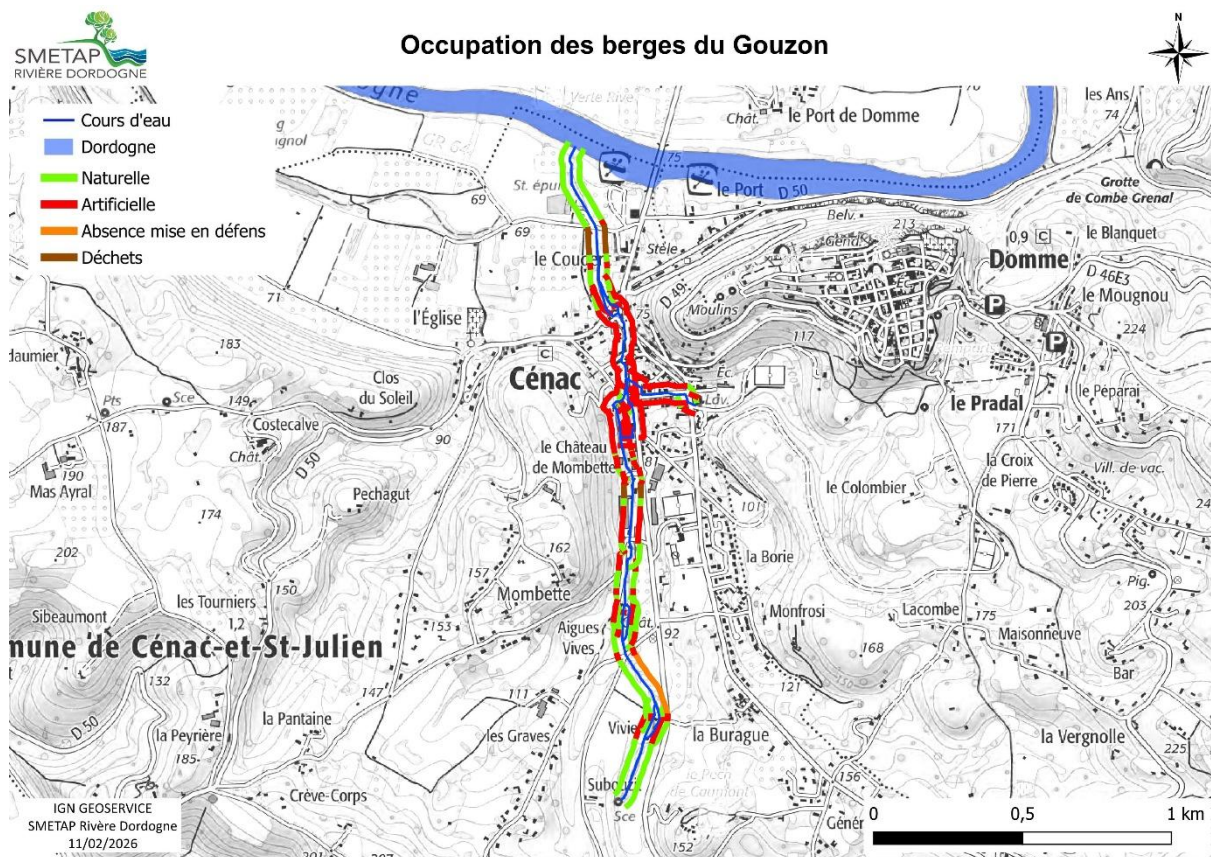


Piétinement bovin

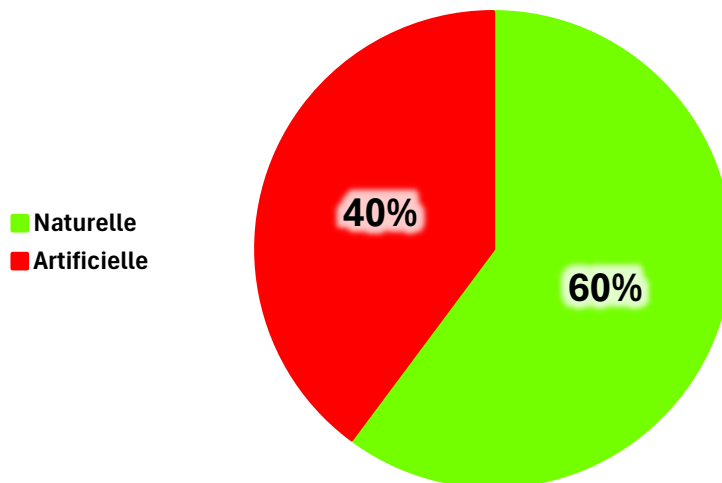
En aval de Vivier, un secteur de 240 mètres linéaires, uniquement en rive droite, correspond à une zone de pâturage sans mise en défens, faisant par endroits l'objet de piétinement par les bovins.

A noter que les berges (et le lit du ruisseau) situées en aval du lieu-dit "Le Couderc" sont occupées par quelques détritiques divers (gravats, ferrailles, ...). Quelques détritiques sont également présents en aval de la passerelle dégradée (aval des bâtiments de la Coop Cerno).

Par ailleurs, les 80 derniers mètres avant la confluence avec la Dordogne sont marqués, sur les deux rives, par des berges d'une hauteur de 2,5 mètres.



Occupation des berges du Gouzon



6. Ripisylve

Impactée par un important linéaire urbain, la ripisylve du Gouzon est absente sur les $\frac{3}{4}$ de son linéaire, le quart restant est restreint à un mince cordon végétal n'excédant pas les 10 mètres de large. Ces deux secteurs accompagnés d'une étroite ripisylve se concentrent en aval du lieu-dit "Vivier", où sont présents des frênes communs, des noisetiers, quelques noyers et peupliers blancs, ainsi qu'au niveau de la confluence avec la Dordogne (aulnes glutineux, frênes communs, peupliers blancs et quelques peupliers noirs d'Italie). Pour information, ce dernier secteur a fait l'objet, sur 280 mètres linéaires, d'un chantier-école de végétalisation par bouturage de saules (pourpre, cendré et blanc) en 2021, avec une classe de BAC PRO GMNF du lycée de Sigoulès.

En raison de la présence de nombreux parcs, jardins et pelouses dans la traversée du bourg de Cénac, ainsi que de prairies en amont et en aval du bourg, la strate végétale la plus représentée est donc majoritairement herbacée.

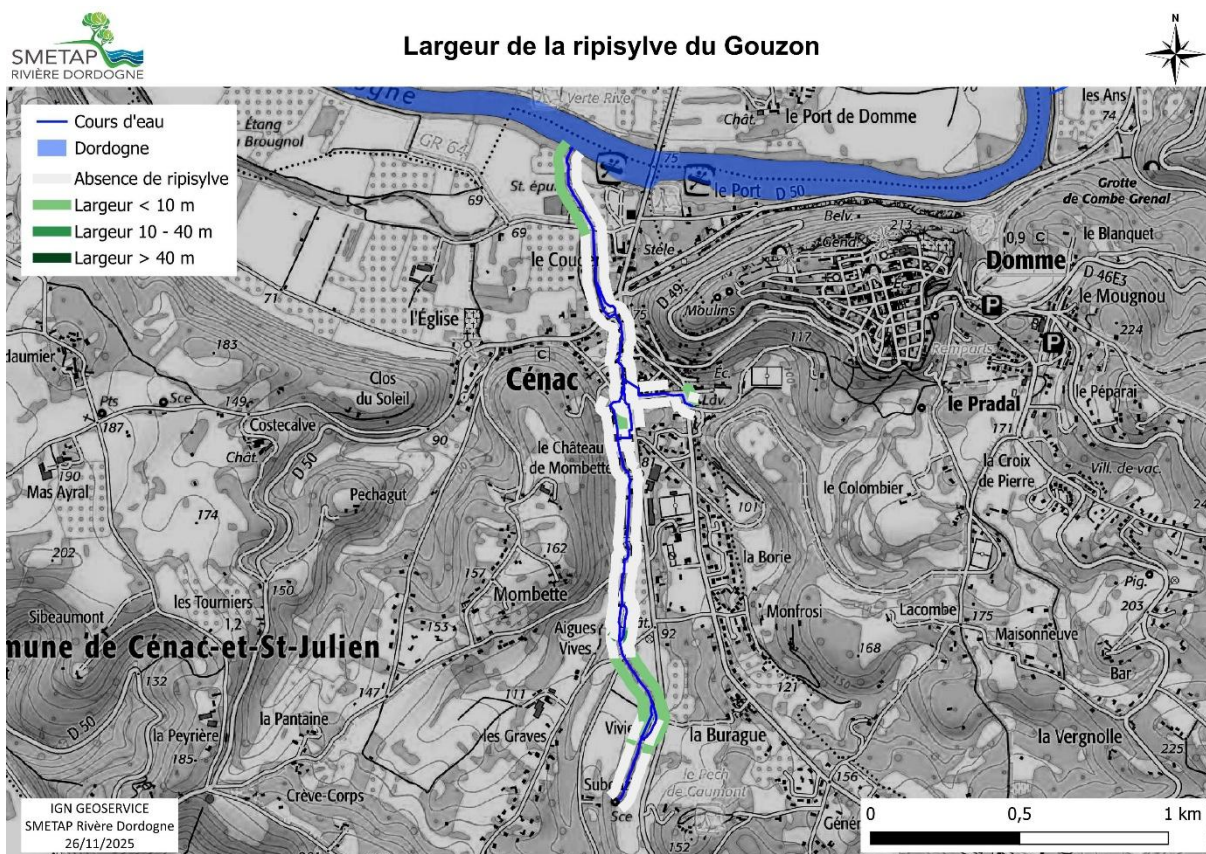
Le secteur urbanisé et artificialisé du ruisseau accueille tout de même une flore semi-aquatique principalement colonisée par l'ache faux-cresson, l'iris sauvage et la menthe aquatique, accompagnés de quelques spécimens de lysimaque commune, de bident et de scrofulaire auriculée.



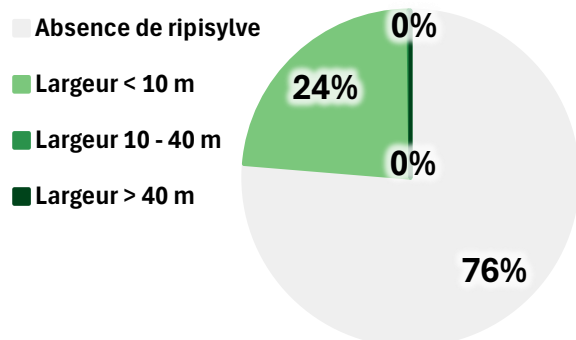
Chantier-école de végétalisation BAC PRO GMNF 2021



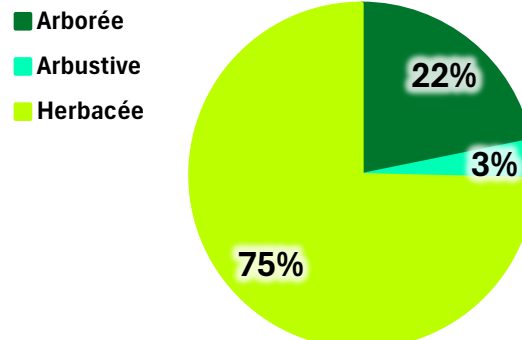
Evolution du bouturage avec le chantier école + 3 ans



Largeur de la ripisylve du Gouzon

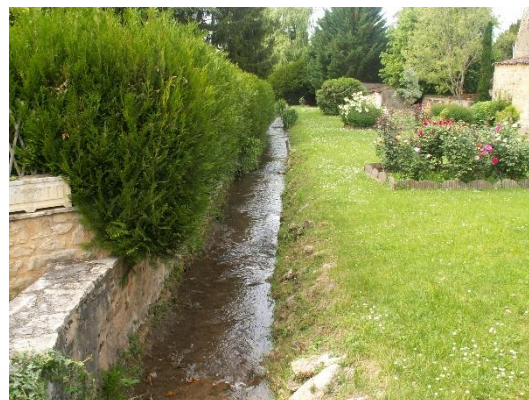


Strate dominante du Gouzon



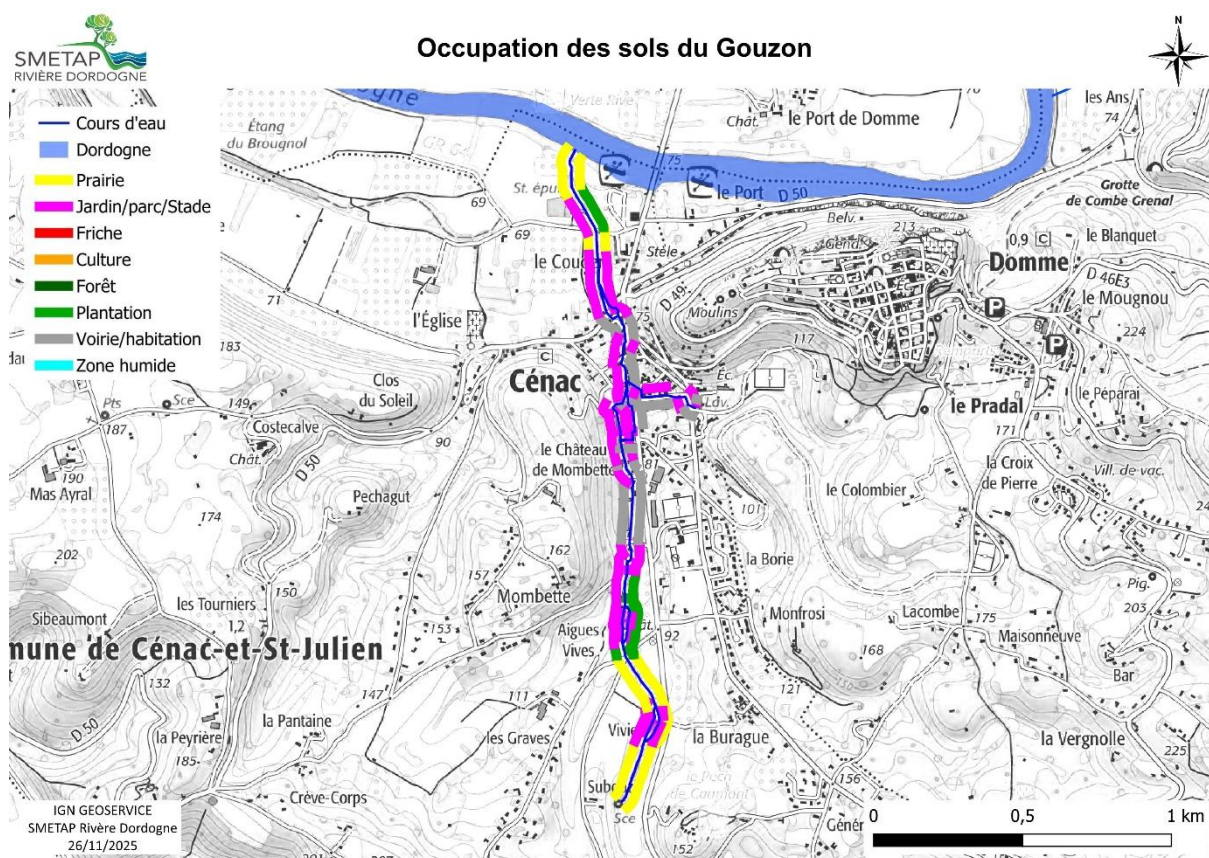
7. Occupation des sols :

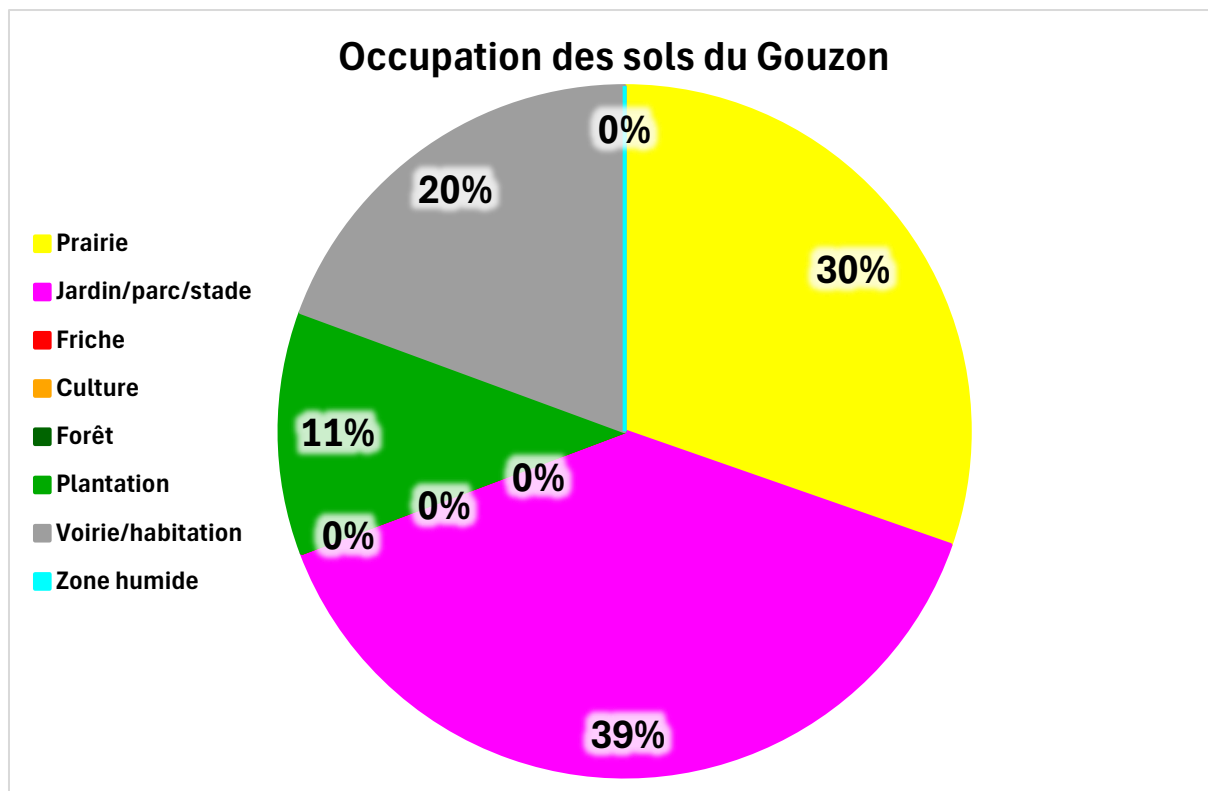
Les parcelles riveraines du Gouzon sont fortement marquées par le contexte urbain et péri-urbain de la traversée de Cénac, en effet, 20 % du linéaire est occupé par des habitations et la voirie (route et trottoirs) et près de 40 % du linéaire par des parcs, jardins et pelouses attenantes à ces propriétés. Les secteurs amont et aval du Gouzon concentrent les seules prairies présentes (plutôt de pâturage en amont et de fauche en aval), à hauteur de 30 % du linéaire. Quelques plantations, essentiellement des noyeraies, viennent compléter cette occupation des sols sur 11 % du linéaire.



Zone urbaine anthropisée

A noter la présence de la station d'épuration de Cénac (1 800 équivalent/habitant), riveraine du Gouzon en rive gauche, à 250 mètres en amont de la confluence avec la Dordogne, dont les rejets n'impactent pas le ruisseau puisqu'évacués en sortie de lagunage vers la Dordogne. Au même niveau mais en rive droite et plus éloigné du ruisseau, se trouve un puits de captage d'eau potable.





L'occupation principale des sols du bassin versant du Gouzon est partagée entre la forêt (48%), essentiellement composée de feuillus, et les formations herbacées (43%). Les formations herbacées sont composées pour près de la moitié par des cultures. A noter que le Gouzon est le bassin versant de l'étude où le pourcentage de recouvrement par les surfaces anthropisées est le plus important, soit environ 9% (OCS GE de l'IGN, 2021).

8. Milieux et espèces remarquables

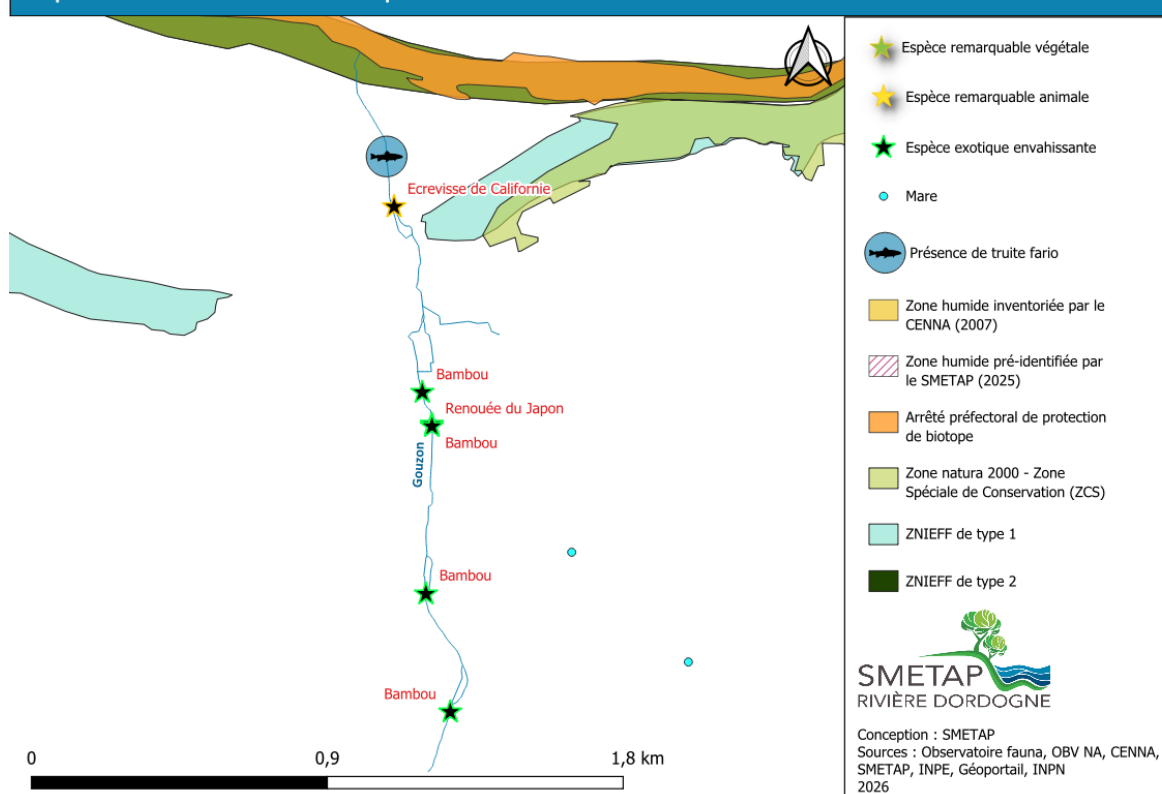
Il n'y a pas de zone humide attenante au Gouzon. Le fort impact anthropique induit par le passage du ruisseau dans le bourg de Cénac restreint l'expression de la biodiversité. Malgré cette situation, le Gouzon accueille une population de truites fario, accompagnée de la présence de vairons, ainsi que de chevesnes remontés de la Dordogne. Ces espèces ont été observées par l'AAPPMA locale et par le SMETAP lors de l'accompagnement de celle-ci pour la création de banquettes et caches à poissons, ainsi qu'à plusieurs autres occasions. Néanmoins, aucune donnée FDPPMA



Truitelle fario du Gouzon

24 n'est disponible à ce jour. Une demande de pêche électrique d'inventaire avec la Fédération de pêche de la Dordogne est prévue par l'AAPPMA locale, en association avec le SMETAP.

Espèces et milieux remarquables - Gouzon



9. Espèces indésirables

L'écrevisse de Californie est présente sur ce ruisseau.

Quatre foyers de bambous ont été recensés, deux d'entre-eux sont d'une surface d'environ 100 m² chacun, entre la source et "Vivier" puis au niveau du répartiteur du moulin d'Aigues Vives, les deux autres, situés dans le bourg, sont de taille très modeste.

Un petit foyer de renouées du Japon est également présent en aval des bâtiments de la Coop Cerno.



Foyer de bambous amont

10. Diagnostic / atouts / limites

Atouts :

- Pérenne
- Présence de truites fario
- Bonne continuité confluence

Limites :

- Très artificialisé (urbain) : 44 % rectifiés, 36 % hors talweg, 19 % souterrain, 5 moulins
- Absence de ripisylve sur 76 % du linéaire
- Absence de mise en défens + piétinement sur 240 mètres
- Quelques détritus (2 sites)
- Ecrevisse de Californie
- 4 foyers de bambous + 1 de renouées du Japon.